

**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Affaire suivie par :
Nathalie PRUNIER
Service de coordination des politiques publiques
et d'appui territorial / bureau de l'environnement
Enquêtes publiques
Tél. : 05 45 97 62 91
Courriel : nathalie.prunier@charente.gouv.fr

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné(e), FAVNEAU PATRICK
qualité, Maire

de la commune de SAINT-VALLIER,

certifie avoir procédé à l'affichage **de l'avis** d'ouverture de l'enquête publique (comportant les informations visées à l'article L123-10 du code de l'environnement) relatif à la demande de permis de construire de la SAS centrale solaire concernant le projet de construction et d'exploitation de la centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de SAINT-VALLIER au lieu dit «Baribas» sur les parcelles cadastrées A 56, 58, 73, 77, 78, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 479, 480, et 481 d'une ancienne carrière pour une surface totale clôturée de 6,1 ha.

La centrale photovoltaïque sera composée notamment de modules d'une puissance unitaire de 450Wc, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation et d'un local de maintenance. La puissance totale du projet sera de 3,51 Mwc.

L'enquête, d'une durée de 32,5 jours consécutifs, s'est déroulée du 27 octobre 2023 à 14h au 28 novembre 2023 à 17h en mairie de SAINT-VALLIER et l'affichage de ce document a été effectué à l'extérieur de la mairie de SAINT-VALLIER, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, **soit au moins du 12 octobre 2023 au 28 novembre 2023 inclus.**

(cachet et signature après le 28 novembre 2023)

Fait à SAINT-VALLIER, le 29/11/2023

Nom et qualité du signataire

FAVNEAU PATRICK Maire

Document à transmettre à :

nathalie.prunier@charente.gouv.fr

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

[Signature manuscrite]



Arnaud BIROLAUD

Commissaire de Justice

1, rue des Acacias
16120 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE
Tél. : 05.45.66.24.10

EXPEDITION



PROCES VERBAL DE CONSTAT

80 08

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS
Et le ONZE OCTOBRE.**

A LA REQUETE DE :

La SAS CENTRALE SOLAIRE DE SAINT-VALLIER, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 100 €, dont le siège social est situé au 770 RUE ALFRED NOBEL à 34000 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 890 854 672, représentée par EUROCAPE NEW ENERGY FRANCE agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Président.

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que suite à sa demande de permis de construire et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Baribas » sur le territoire de la Commune de SAINT-VALLIER (16480), la Préfète de la Charente avait prescrit par arrêté du 14 septembre 2023, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32,5 jours, soit du 27 octobre 2023 à 14 heures jusqu'au 28 novembre 2023 à 17 heures 00.

Qu'en application de l'article R. 123-11 du Code de l'Environnement, il avait été procédé à l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les lieux prévus pour la réalisation du projet au moyen de panneaux, visibles et lisibles de ou des voies publiques, mesurant au moins 42 x 59,4 cm (format A2), comportant le titre « avis d'enquête publique » en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R. 123-9 du Code de l'Environnement en caractères noirs sur fond jaune.

Que dans ces conditions, elle souhaitait que soit constaté l'affichage de cet avis d'enquête publique sur site, à six lieux différents, ainsi qu'en Mairie de SAINT-VALLIER (16480) afin d'éviter toutes contestations ultérieures.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, elle me requérait aux fins d'en dresser un procès-verbal de constat.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

**JE, Arnaud BIROLAUD, Commissaire de Justice à la résidence de
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120), y domicilié 1 rue des Acacias, soussigné**

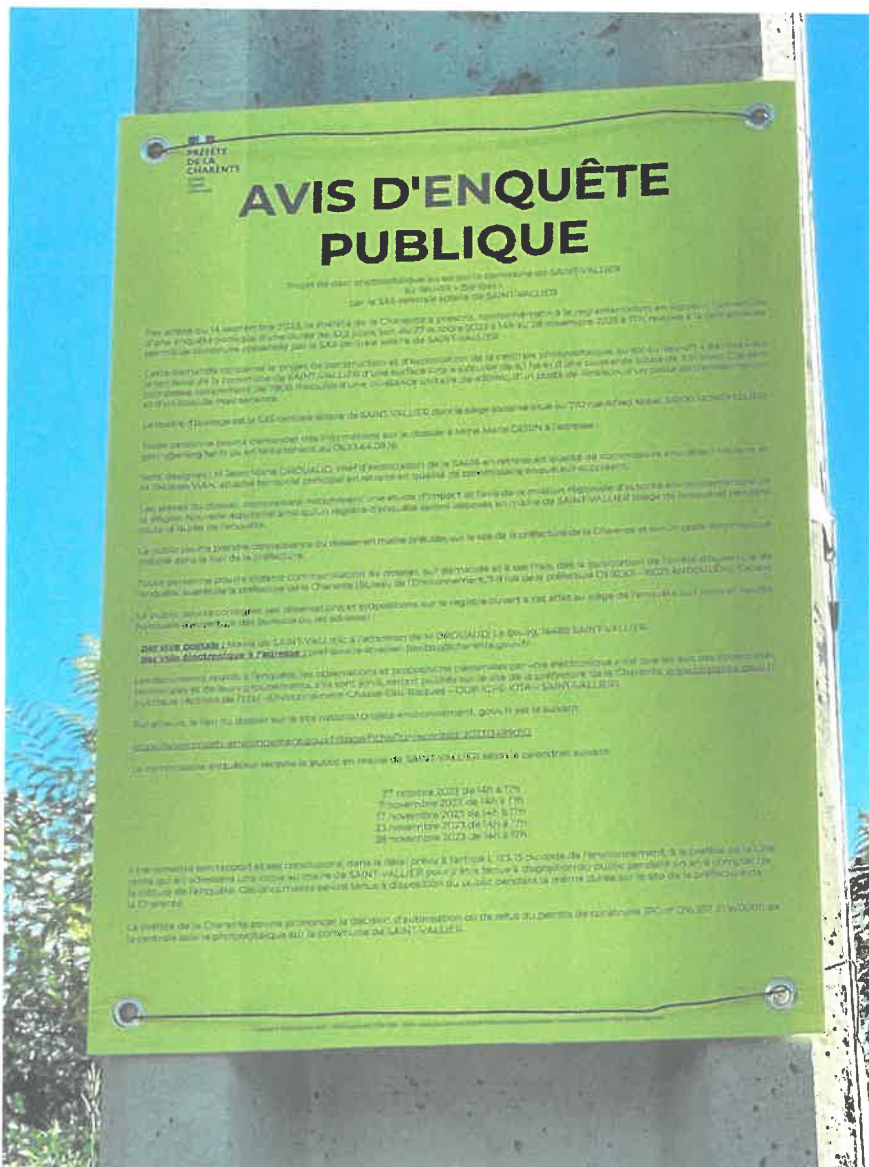
Certifie m'être transporté ce jour, à seize heures et onze minutes, **Commune de BROSSAC (16480), au 2 Chemin de Mosnac** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 42.07"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 34.58"



Sur place, fixé sur un poteau électrique en béton, se trouve un panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.



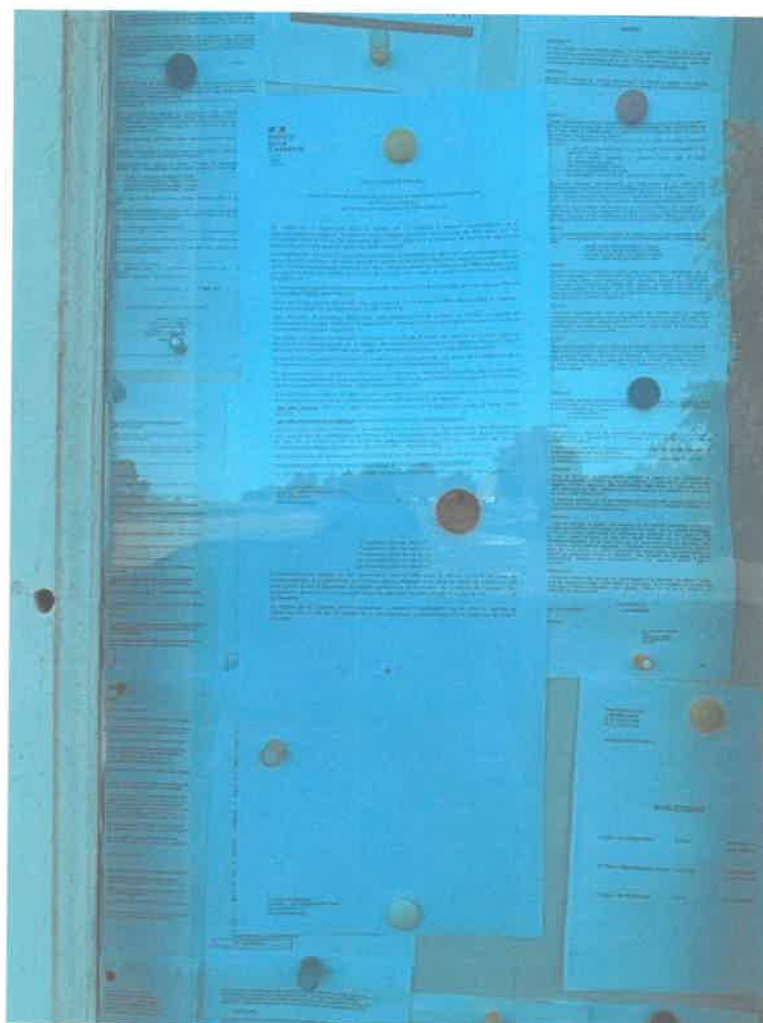
Il est visible et lisible depuis la voie publique.

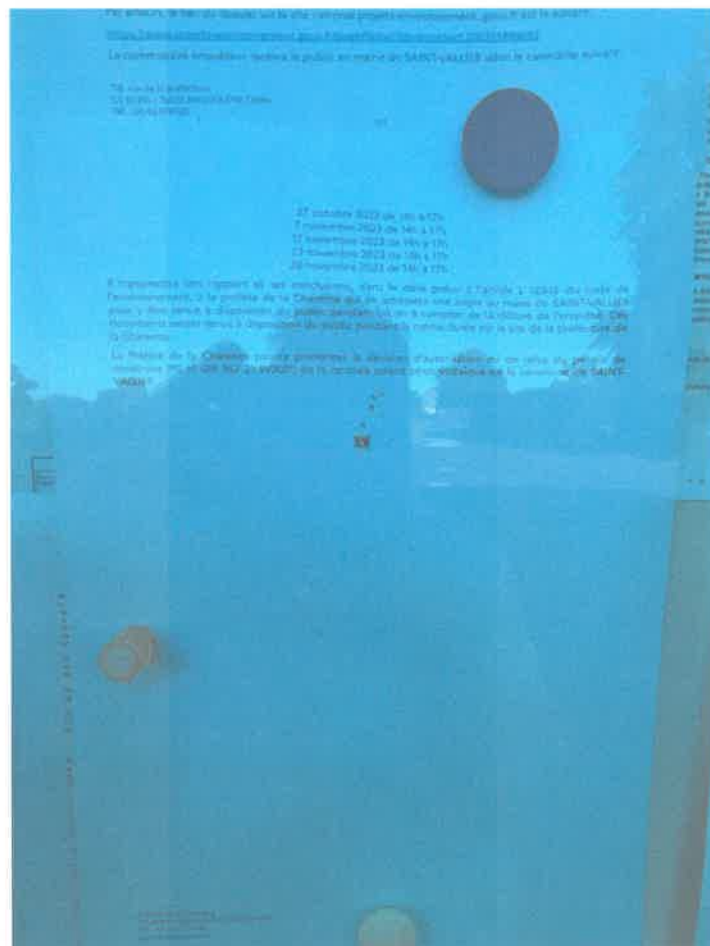
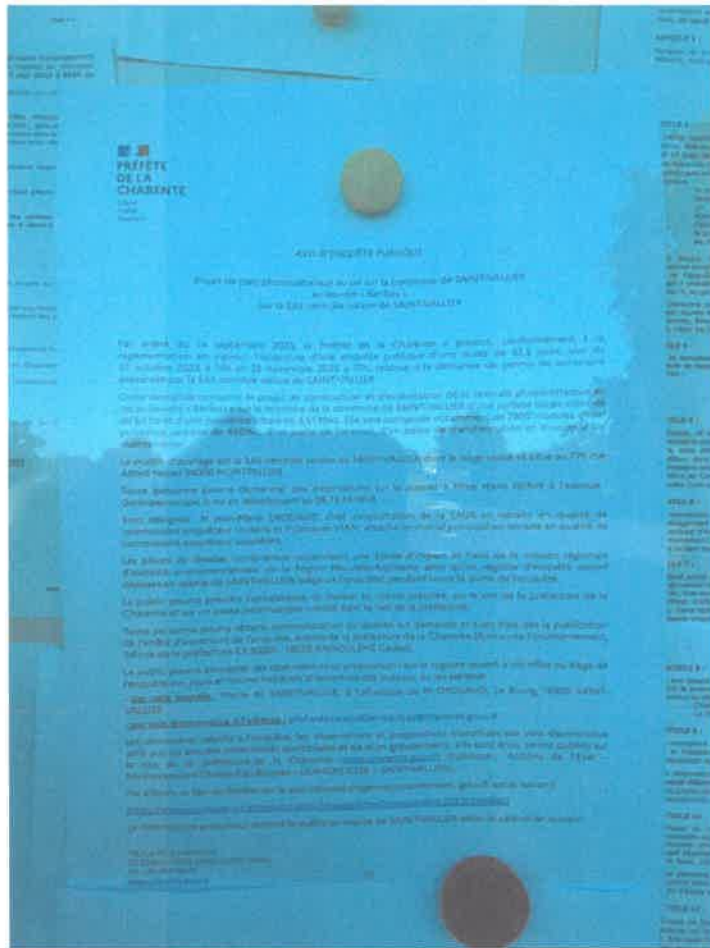


Je me suis ensuite transporté à la **Mairie de SAINT-VALLIER (16480)** située « Le Bourg ».



Là étant, à seize heures et vingt-quatre minutes, dans la vitrine située en façade du bâtiment communal, j'ai constaté la présence de l'affichage, sur deux feuilles au format A4 de couleur blanche, de l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit « Baribas » par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.





Cet avis est visible et lisible depuis la voie publique.



80 02

Je me suis ensuite transporté, à seize heures et trente-deux minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), route du Palais** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 0.04"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 4' 57.94"



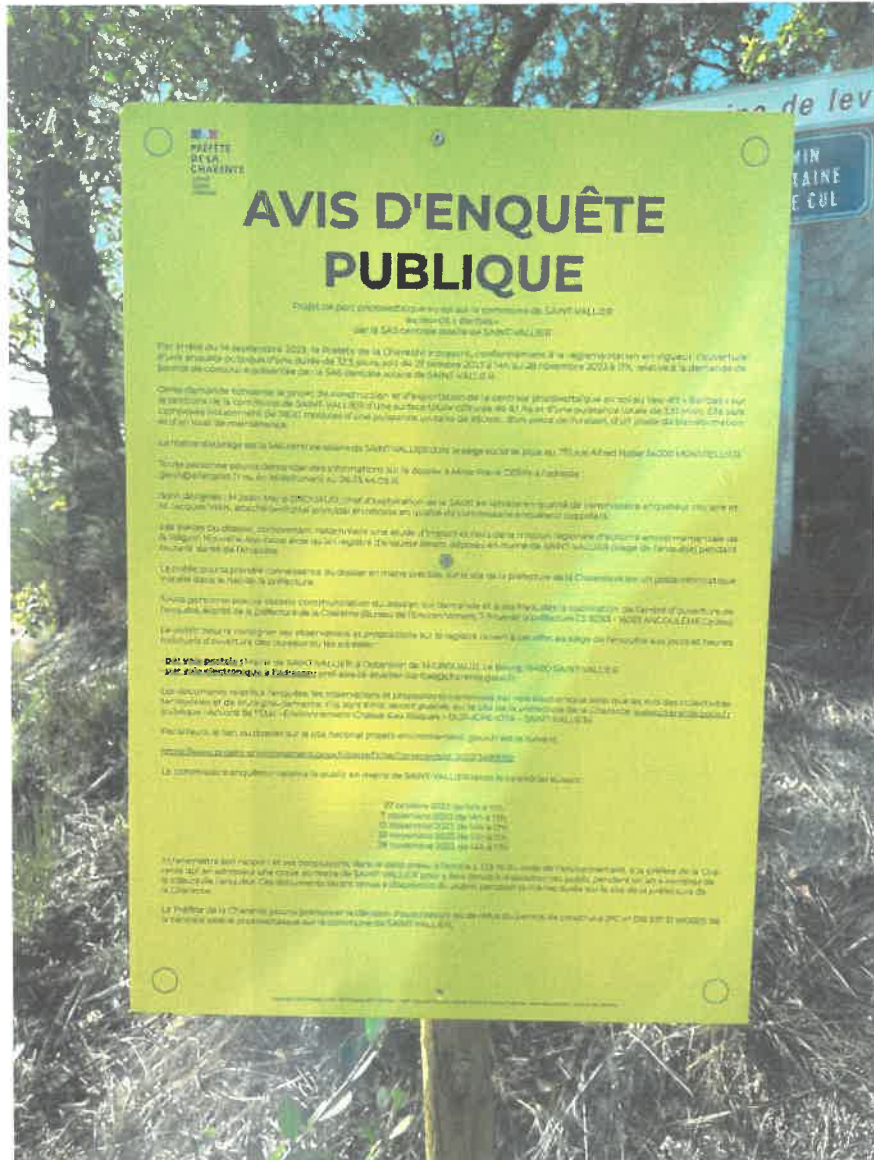
Sur place, se trouve un panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.



Sur place, se trouve un panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





80 82

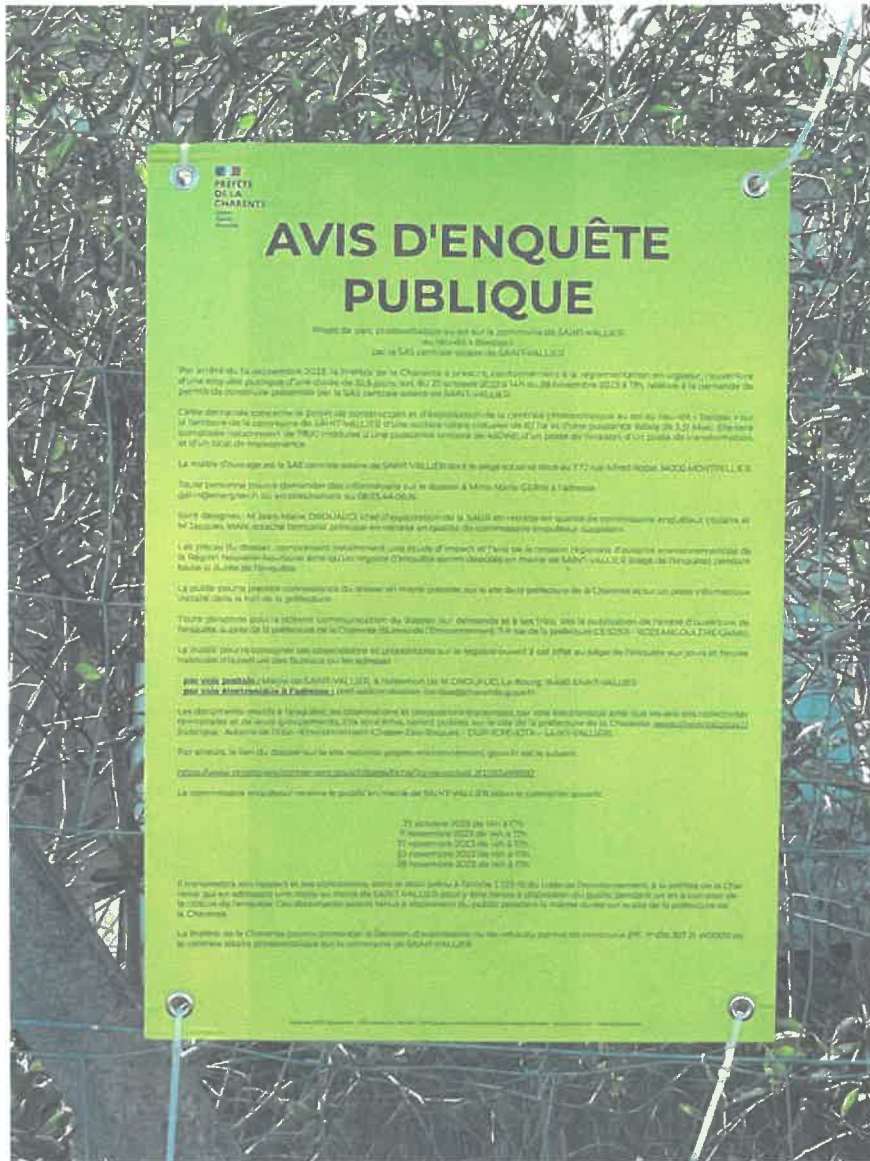
Je me suis ensuite transporté, à seize heures et quarante minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 2 Chemin de Chez Baribas** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 19.04"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 36.88"



Sur place, fixé sur une clôture grillagée, se trouve un panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





SR CR

Enfin, je me suis ensuite transporté, à seize heures et cinquante et une minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 3 Route du Palais** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 18.19"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 57.61"



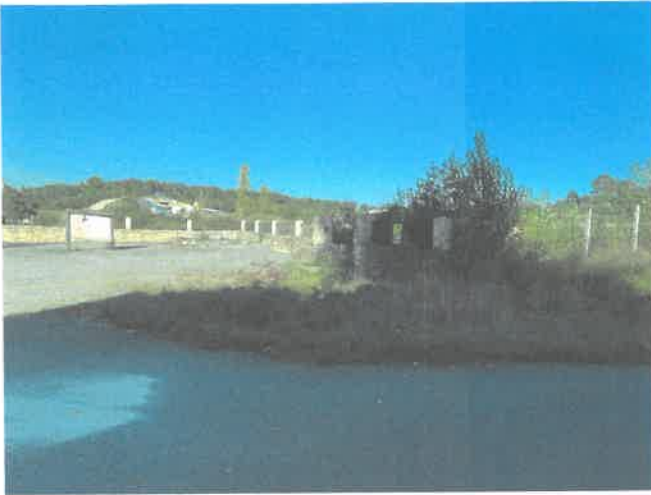
Sur place, fixé sur un muret de clôture, se trouve un panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





☞ ☞

Mes constatations étant terminées, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES - DONT ACTE.

Arnaud BIROLLAUD

Commissaire de Justice

Arnaud
BIROLLAUD



QUANTUM DE L'ACTE : CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES.

Coût de l'acte

Décret n° 2016-230 du 26 février 2016

Arrêté du 23 février 2022 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice.

Emolument (Article L444-1 du Code de Commerce)	149,65 euros
Frais de déplacement (Article A444-4B du Code de Commerce)	7,67 euros
Total H.T.	157,32 euros
T.V.A. à 20,00 %	31,46 euros
TOTAL T.T.C.	188,78 euros

Arnaud BIROLAUD

Commissaire de Justice

1, rue des Acacias
16120 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE
Tél. : 05.45.66.24.10

EXPEDITION



PROCES VERBAL DE CONSTAT

80 08

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS
Et le VINGT-SEPT OCTOBRE.

A LA REQUETE DE :

La **SAS CENTRALE SOLAIRE DE SAINT-VALLIER**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 100 €, dont le siège social est situé au 770 rue Alfred Nobel à 34000 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 890 854 672, représentée par EUROCAPE NEW ENERGY FRANCE agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Président.

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que suite à sa demande de permis de construire et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Baribas » sur le territoire de la Commune de SAINT-VALLIER (16480), la Préfète de la Charente avait prescrit par arrêté du 14 septembre 2023, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32,5 jours, soit du 27 octobre 2023 à 14 heures jusqu'au 28 novembre 2023 à 17 heures 00.

Qu'en application de l'article R. 123-11 du Code de l'Environnement, il avait été procédé à l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les lieux prévus pour la réalisation du projet au moyen de panneaux, visibles et lisibles de ou des voies publiques, mesurant au moins 42 x 59,4 cm (format A2), comportant le titre « avis d'enquête publique » en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R. 123-9 du Code de l'Environnement en caractères noirs sur fond jaune.

Que dans ces conditions, elle souhaitait que soit constaté l'affichage de cet avis d'enquête publique sur site, à six lieux différents, ainsi qu'en Mairie de SAINT-VALLIER (16480) afin d'éviter toutes contestations ultérieures.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, elle me requérait aux fins d'en dresser un procès-verbal de constat.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

**JE, Arnaud BIROLAUD, Commissaire de Justice à la résidence de
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120), y domicilié 1 rue des Acacias, soussigné**

Certifie m'être transporté ce jour, à midi et cinq minutes, **Commune de BROSSAC (16480), au 2 Chemin de Mosnac** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 42.07"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 34.58"

EUROCAPE
NEW ENERGY
FRANCE



Sur place, fixé sur un poteau électrique en béton, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.



20 02

Je me suis ensuite transporté, à midi quinze minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), route du Palais** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 0.04"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 4' 57.94"

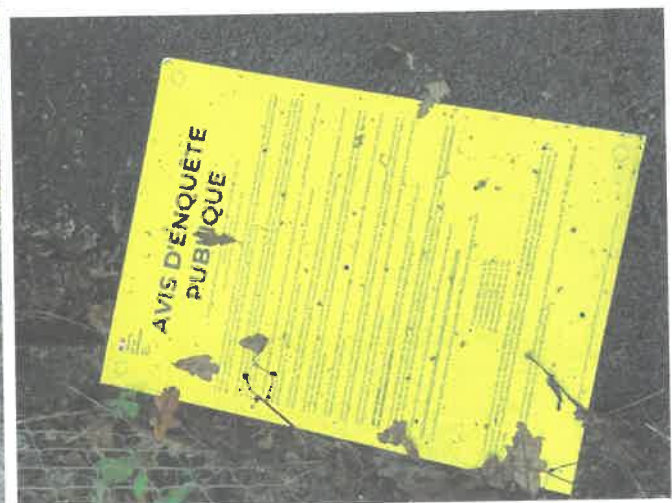


DE JUSTICE

Sur place, je constate la présence d'un piquet en bois dépourvu de panneau.



Je constate que le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER s'est décroché de son support.



L'ayant retrouvé à quelques mètres de là, je l'ai alors refixé sur ledit piquet afin qu'il soit visible et lisible depuis la voie publique.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.





80 QR

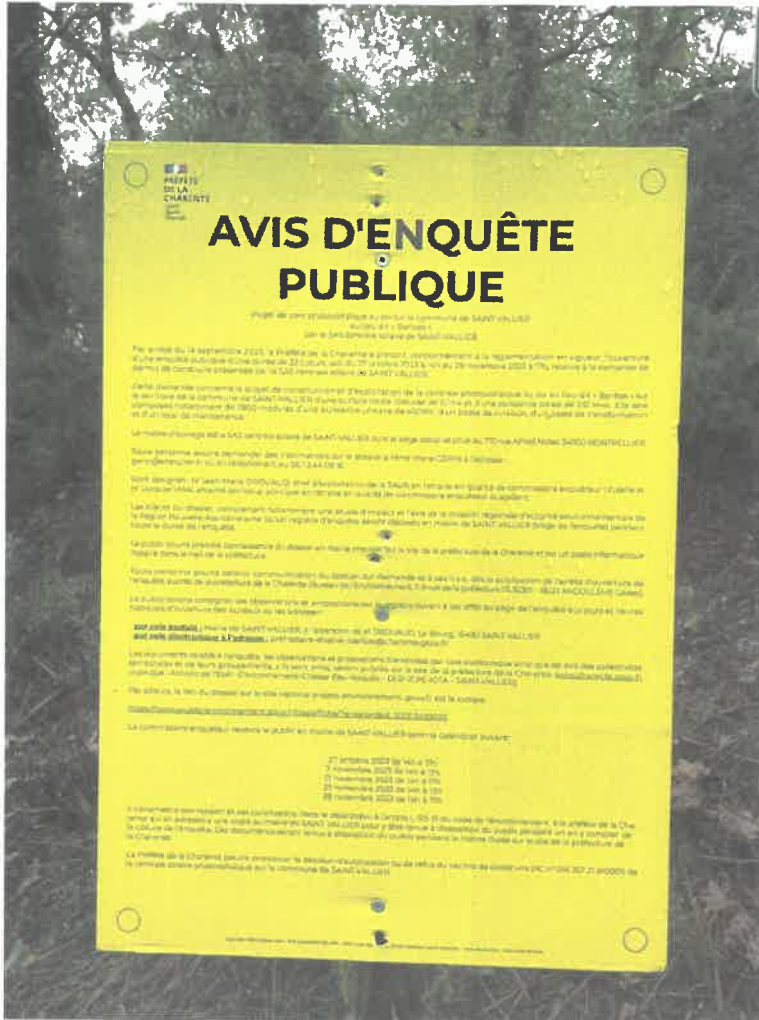
Je me suis ensuite transporté, à midi trente et une minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480)**, au **1 Chemin de Fontaine de Lève Cul** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 10.34"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 35.22"



Sur place, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





20 02

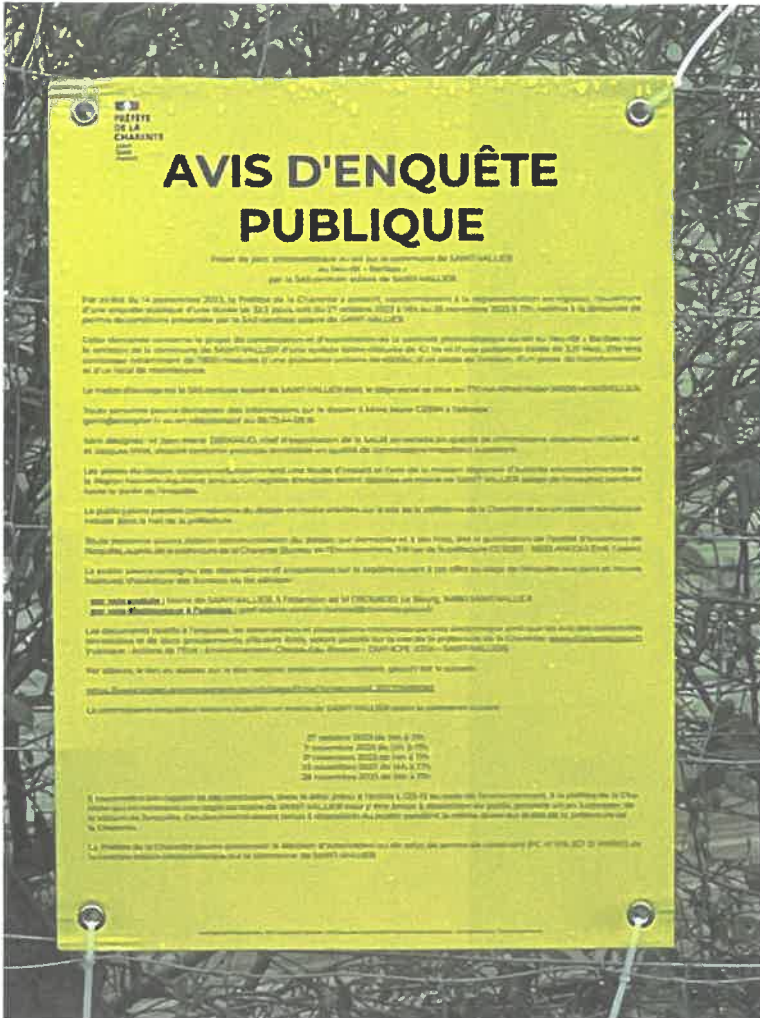
Je me suis ensuite transporté, à midi trente-quatre minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 2 Chemin de Chez Baribas** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 19.04"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 36.88"



Sur place, fixé sur une clôture grillagée, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





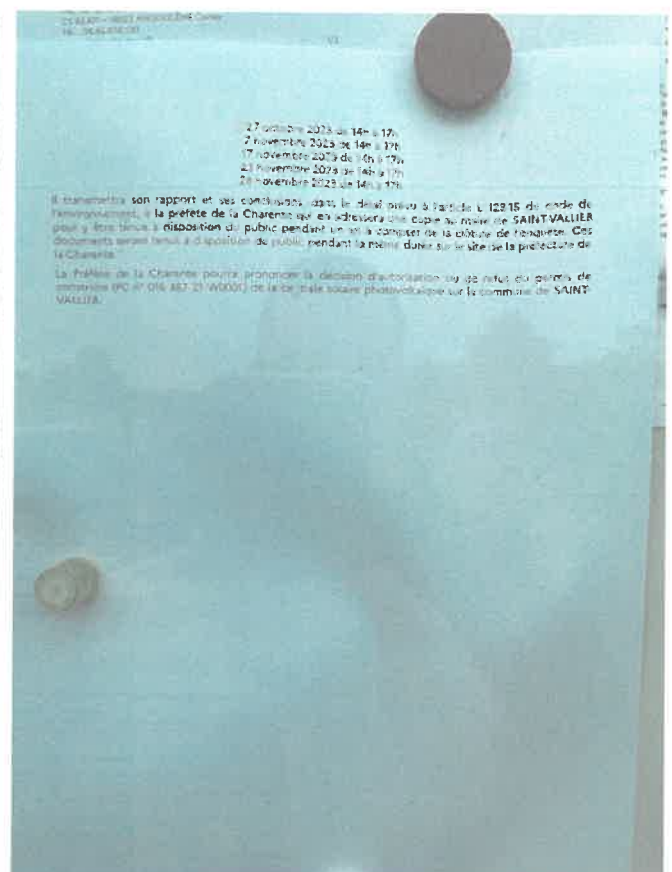
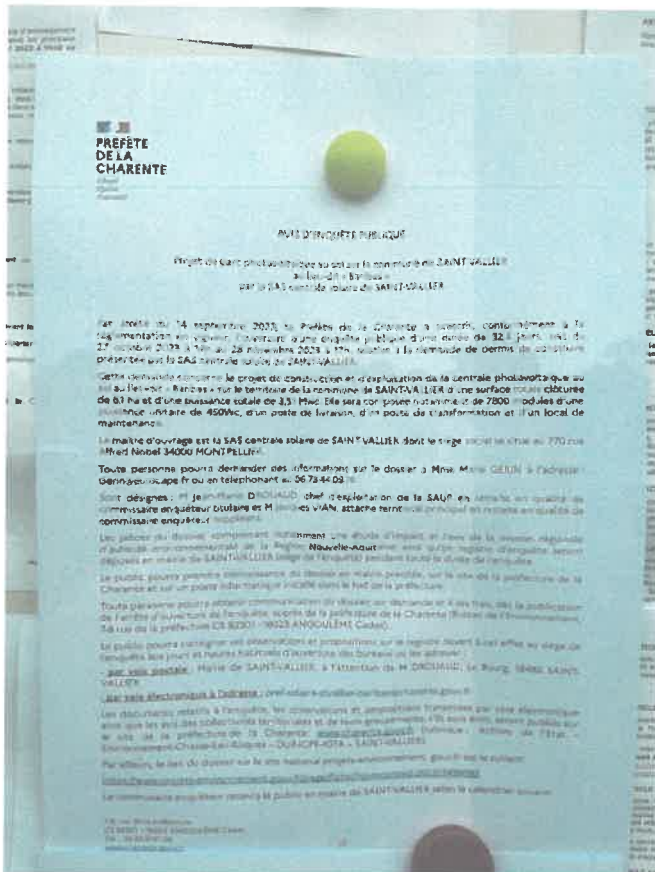
☞ ☜

Je me suis ensuite transporté à la **Mairie de SAINT-VALLIER (16480)** située « Le Bourg ».

Là étant, à midi cinquante-quatre minutes, dans la vitrine située en façade du bâtiment communal, j'ai constaté la présence de l'affichage, sur deux feuilles au format A4 de couleur blanche, de l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit « Baribas » par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Cet avis est visible et lisible depuis la voie publique.



50 02

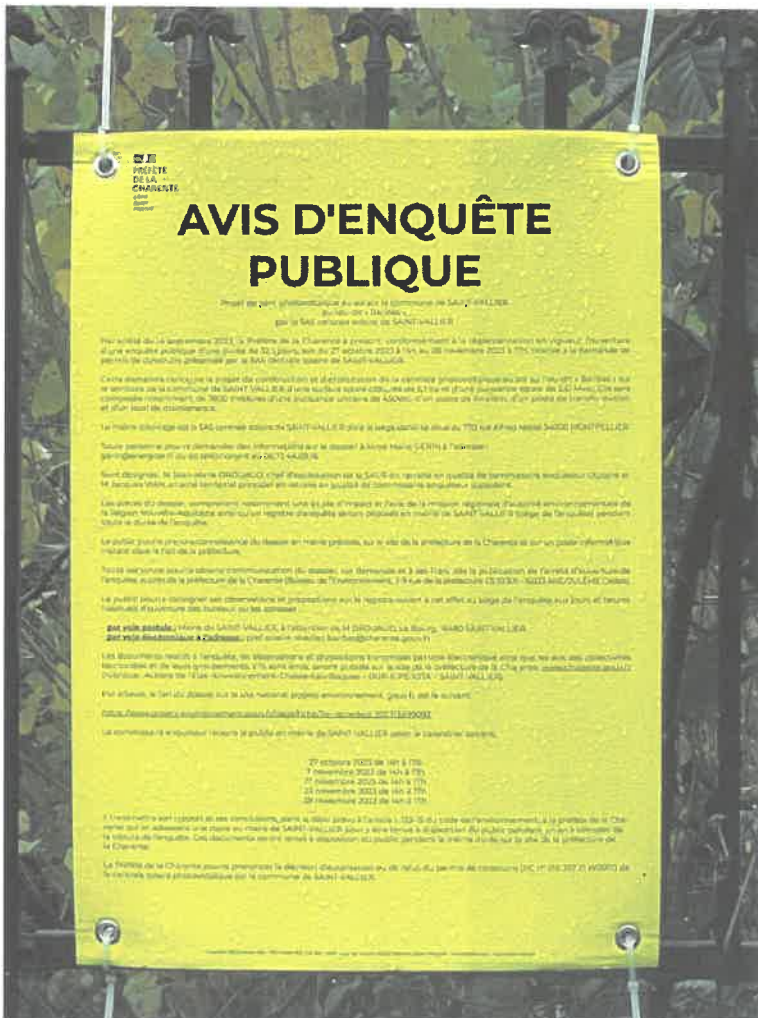
Je me suis ensuite transporté, à treize heures et dix minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 3 Route du Palais** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 18.19"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 57.61"



Sur place, fixé sur un muret de clôture, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.



80 82

Je me suis enfin transporté, à treize heures et quatorze minutes, **Commune de GUIZENGEARD (16480), sur la Route Départementale numéro 68 (à l'intersection de la Route du Moulin de Bouchet)** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 21.64"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 6' 11.61"



Sur place, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit « Baribas » par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





☞ ☞

Mes constatations étant terminées, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES - DONT ACTE.

Arnaud BIROLLAUD

Commissaire de Justice

Signature

numérique de

Arnaud BIROLLAUD



COÛT DE L'ACTE : CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES.

Coût de l'acte

Décret n° 2016-230 du 26 février 2016

Arrêté du 23 février 2022 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice.

Emolument (Article L444-1 du Code de Commerce)	149,65 euros
Frais de déplacement (Article A444-48 du Code de Commerce)	7,67 euros
Total H.T.	157,32 euros
T.V.A. à 20,00 %	31,46 euros
TOTAL T.T.C.	188,78 euros

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER
au lieu-dit « Baribas »
par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER

Par arrêté du 14 septembre 2023, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32,5 jours, soit du 27 octobre 2023 à 14h au 28 novembre 2023 à 17h, relative à la demande de permis de construire présentée par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.

Cette demande concerne le projet de construction et d'exploitation de la centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Baribas » sur le territoire de la commune de SAINT-VALLIER d'une surface totale clôturée de 6,1 ha et d'une puissance totale de 3,51 Mwc. Elle sera composée notamment de 7800 modules d'une puissance unitaire de 450Wc, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation et d'un local de maintenance.

Le maître d'ouvrage est la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER dont le siège social se situe au 770 rue Alfred Nobel 34000 MONTPELLIER.

Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à Mme Marie GERIN à l'adresse : Gerin@eurocape.fr ou en téléphonant au 06.73.44.09.16.

Sont désignés : M Jean-Marie DROUAUD, chef d'exploitation de la SAUR en retraite en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M Jacques VIAN, attaché territorial principal en retraite en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de SAINT-VALLIER (siège de l'enquête) pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie précitée, sur le site de la préfecture de la Charente et sur un poste informatique installé dans le hall de la préfecture.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, auprès de la préfecture de la Charente (Bureau de l'Environnement, 7-9 rue de la préfecture CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet au siège de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ou les adresser :

- par voie postale : Mairie de SAINT-VALLIER, à l'attention de M DROUAUD, Le Bourg, 16480 SAINT-VALLIER

- par voie électronique à l'adresse : pref-solaire-stvallier-baribas@charente.gouv.fr

Les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique ainsi que les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements, s'ils sont émis, seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente: www.charente.gouv.fr (rubrique: Actions de l'Etat – Environnement-Chasse-Eau-Risques – DUP-ICPE-IOTA – SAINT-VALLIER).

Par ailleurs, le lien du dossier sur le site national projets-environnement. gouv.fr est le suivant:

<https://www.projets-environnement.gouv.fr/page/fiche/?q=recordsid:202313499092>

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de SAINT-VALLIER selon le calendrier suivant:

27 octobre 2023 de 14h à 17h
7 novembre 2023 de 14h à 17h
17 novembre 2023 de 14h à 17h
23 novembre 2023 de 14h à 17h
28 novembre 2023 de 14h à 17h

Il transmettra son rapport et ses conclusions, dans le délai prévu à l'article L 123-15 du code de l'environnement, à la préfète de la Charente qui en adressera une copie au maire de SAINT-VALLIER pour y être tenue à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la préfecture de la Charente.

La Préfète de la Charente pourra prononcer la décision d'autorisation ou de refus du permis de construire (PC n° 016 357 21 W0001) de la centrale solaire photovoltaïque sur la commune de SAINT-VALLIER.

Arnaud BIROLLAUD

Commissaire de Justice

1, rue des Acacias
16120 CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE
Tél. : 05.45.66.24.10

EXPEDITION



PROCES VERBAL DE CONSTAT

80 03

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS
Et le VINGT-HUIT NOVEMBRE.

A LA REQUETE DE :

La **SAS CENTRALE SOLAIRE DE SAINT-VALLIER**, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 100 €, dont le siège social est situé au 770 rue Alfred Nobel à 34000 MONTPELLIER, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le numéro 890 854 672, représentée par EUROCAPE NEW ENERGY FRANCE agissant et ayant les pouvoirs nécessaires en tant que Président.

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que suite à sa demande de permis de construire et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Baribas » sur le territoire de la Commune de SAINT-VALLIER (16480), la Préfète de la Charente avait prescrit par arrêté du 14 septembre 2023, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32,5 jours, soit du 27 octobre 2023 à 14 heures jusqu'au 28 novembre 2023 à 17 heures 00.

Qu'en application de l'article R. 123-11 du Code de l'Environnement, il avait été procédé à l'affichage de l'avis d'enquête publique sur les lieux prévus pour la réalisation du projet au moyen de panneaux, visibles et lisibles de ou des voies publiques, mesurant au moins 42 x 59,4 cm (format A2), comportant le titre « avis d'enquête publique » en caractères gras majuscules d'au moins 2 cm de hauteur et les informations visées à l'article R. 123-9 du Code de l'Environnement en caractères noirs sur fond jaune.

Que dans ces conditions, elle souhaitait que soit constaté l'affichage de cet avis d'enquête publique sur site, à six lieux différents, ainsi qu'en Mairie de SAINT-VALLIER (16480) afin d'éviter toutes contestations ultérieures.

Que pour la sauvegarde de ses droits et intérêts, elle me requérait aux fins d'en dresser un procès-verbal de constat.

C'est pourquoi, déférant à cette réquisition,

**JE, Arnaud BIROLLAUD, Commissaire de Justice à la résidence de
CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE (16120), y domicilié 1 rue des Acacias, soussigné**

Certifie m'être transporté ce jour, à onze heures quarante minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), route du Palais** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

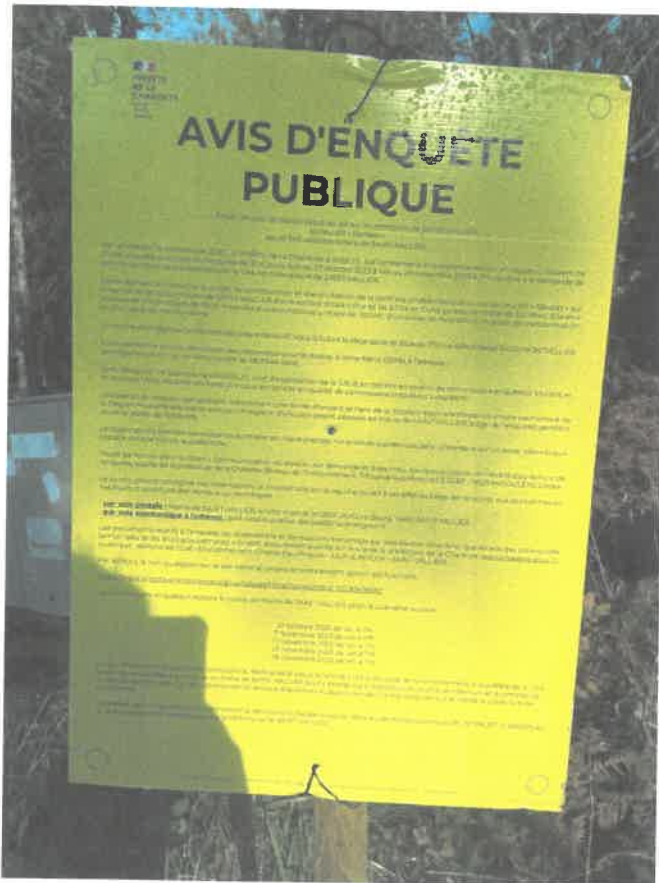
Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 0.04"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 4' 57.94"

COMMISSAIRE
DE JUSTICE



Sur place, je constate que le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER est présent.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.



SD CR

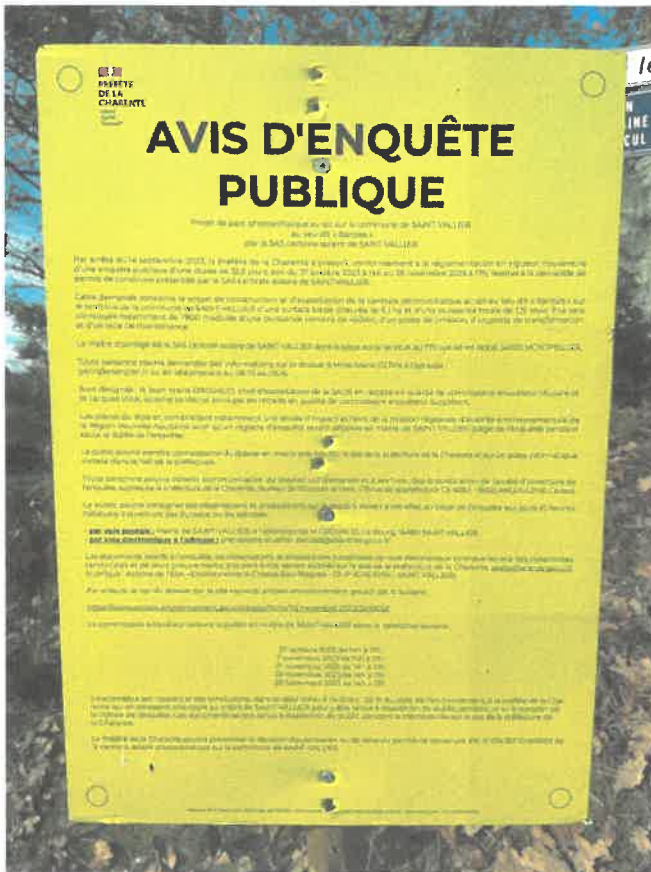
Je me suis ensuite transporté, à onze heures quarante-trois minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 1 Chemin de Fontaine de Lève Cul** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 10.34"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 35.22"



Sur place, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





SD CR

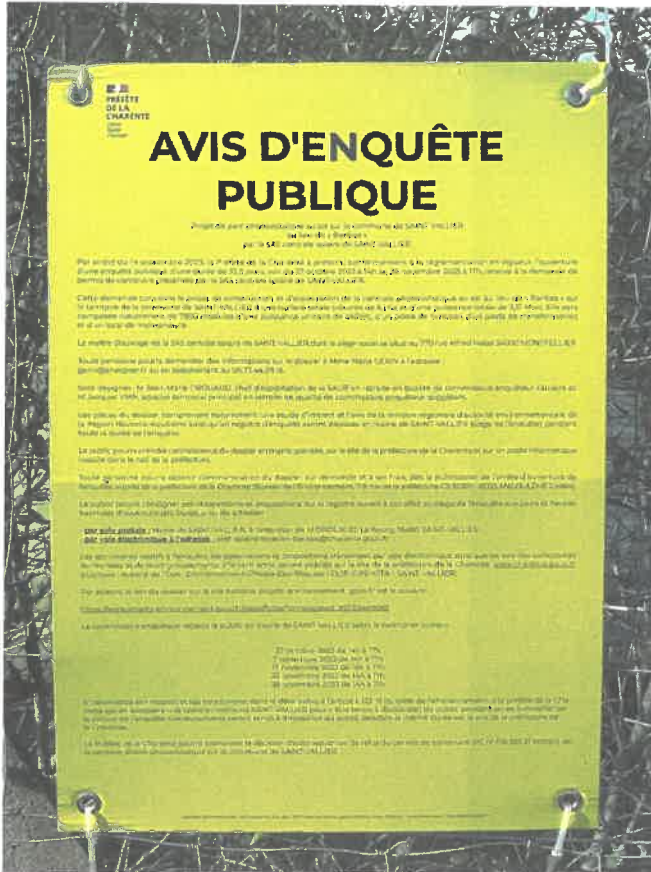
Je me suis ensuite transporté, à onze heures et quarante-six minutes, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 2 Chemin de Chez Baribas** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 19.04"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 36.88"



Sur place, fixé sur une clôture grillagée, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.



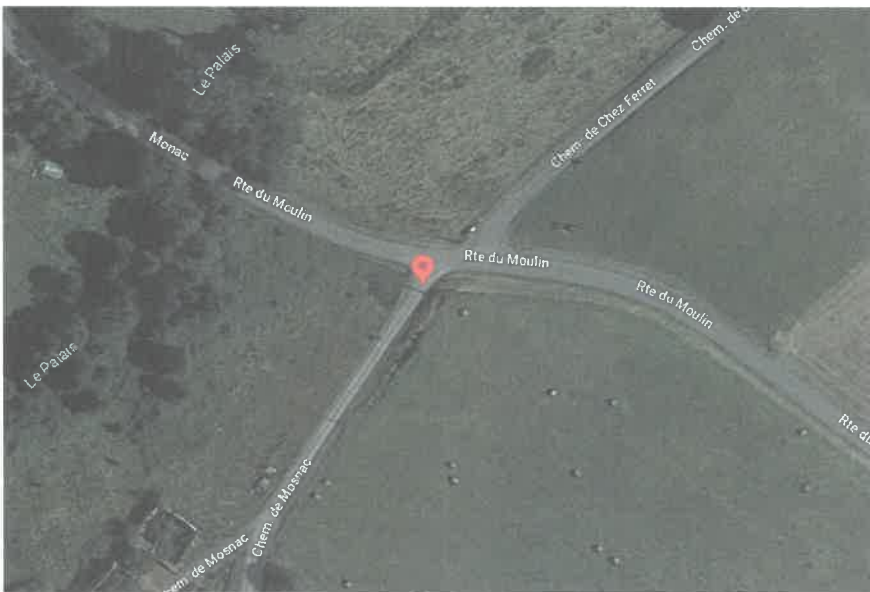


50 02

Je me suis ensuite transporté, à onze heures et cinquante minutes, **Commune de BROSSAC (16480), au 2 Chemin de Mosnac** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 42.07"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 34.58"



Sur place, fixé sur un poteau électrique en béton, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.





Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.





50 02

Je me suis ensuite transporté, à onze heures et cinquante-cinq minutes, **Commune de GUIZENGEARD (16480), sur la Route Départementale numéro 68 (à l'intersection de la Route du Moulin de Bouchet)** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 21.64"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 6' 11.61"



Sur place, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit « Baribas » par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



80 03

Je me suis ensuite transporté, à midi, **Commune de SAINT-VALLIER (16480), au 3 Route du Palais** où là étant, j'ai procédé aux constatations suivantes :

Aux coordonnées GPS suivantes :

Ref. Latitude	Nord
Latitude	45° 18' 18.19"
Ref. Longitude	Ouest
Longitude	0° 5' 57.61"



Sur place, fixé sur un muret de clôture, se trouve le panneau d'affichage au fond de couleur jaune correspondant à l'AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE concernant le Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER au lieu-dit «Baribas» par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.



Ce panneau au fond jaune est rectangulaire avec des dimensions de 59,4 centimètres de haut sur 42 centimètres de large. Le titre « AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE » est écrit en caractères gras majuscules d'au moins 2 centimètres de hauteur.

Il est visible et lisible depuis la voie publique.



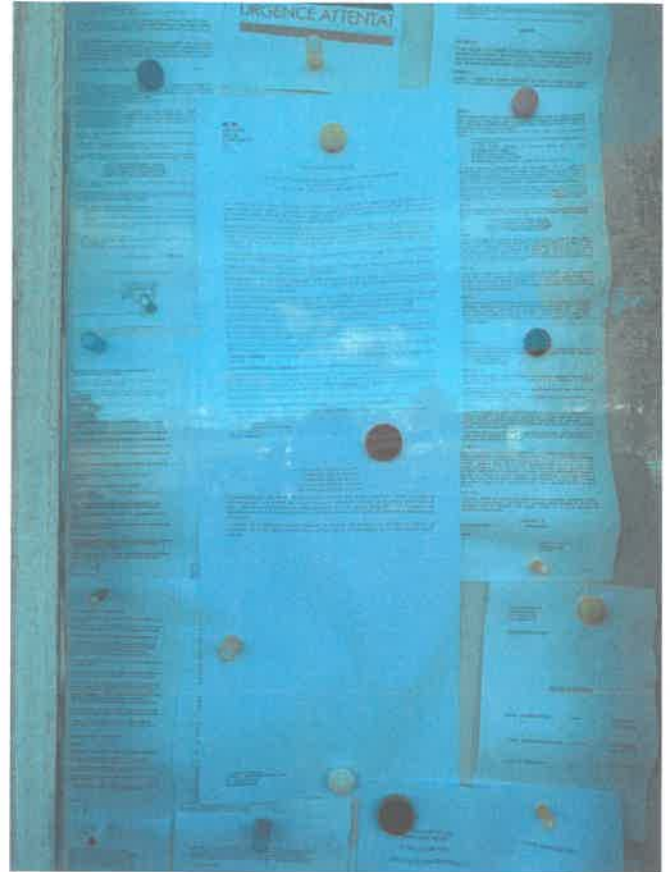


80 82

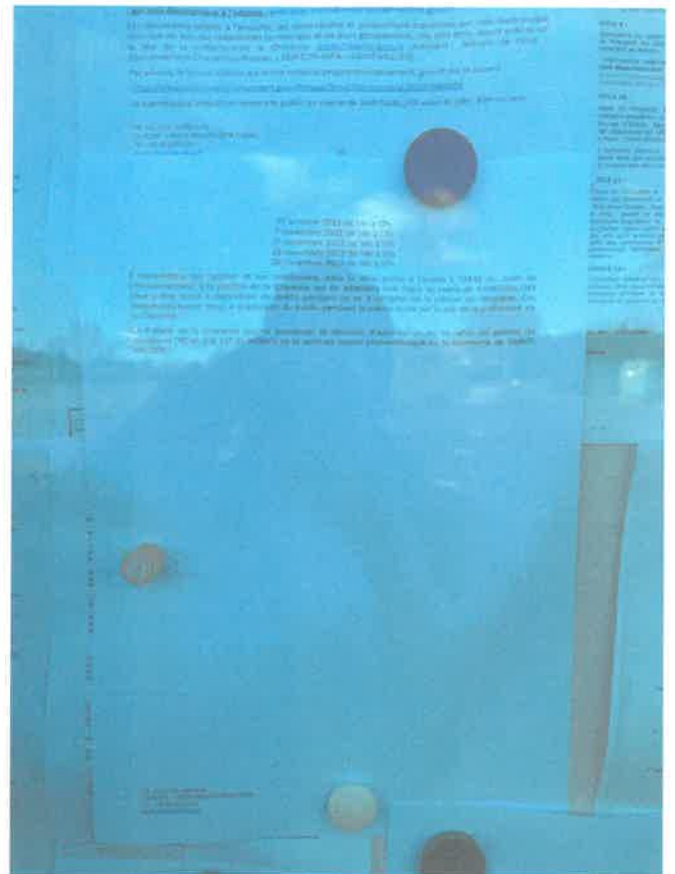
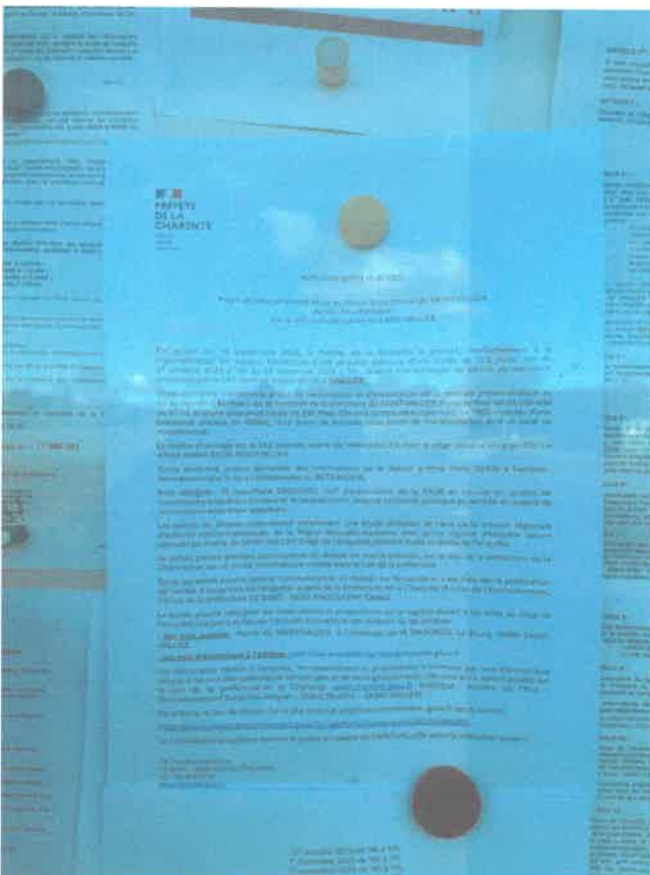
Enfin, je me suis transporté à la **Mairie de SAINT-VALLIER (16480)** située « Le Bourg ».



Là étant, à midi et neuf minutes, dans la vitrine située en façade du bâtiment communal, j'ai constaté la présence de l'affichage, sur deux feuilles au format A4 de couleur blanche, de l'**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE** concernant le **Projet de parc photovoltaïque au sol** sur la commune de **SAINT-VALLIER** au lieu-dit « Baribas » par la **SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER**.



Cet avis est visible et lisible depuis la voie publique.



Mes constatations étant terminées, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES - DONT ACTE.

Arnaud BIROLLAUD
Commissaire de Justice

Signature
numérique de
Arnaud BIROLLAUD
-SUR-C-



OÛT DE L'ACTE : CENT QUATRE-VINGT-HUIT EUROS ET SOIXANTE-DIX-HUIT CENTIMES.

Coût de l'acte

Décret n° 2016-230 du 26 février 2016

Arrêté du 23 février 2022 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice.

Emolument (Article L444-1 du Code de Commerce)	149,65 euros
Frais de déplacement (Article A444-48 du Code de Commerce)	7,67 euros
Total H.T.	157,32 euros
T.V.A. à 20,00 %	31,46 euros
TOTAL T.T.C.	188,78 euros

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de parc photovoltaïque au sol sur la commune de SAINT-VALLIER
au lieu-dit « Baribas »
par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER

Par arrêté du 14 septembre 2023, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 32,5 jours, soit du 27 octobre 2023 à 14h au 28 novembre 2023 à 17h, relative à la demande de permis de construire présentée par la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER.

Cette demande concerne le projet de construction et d'exploitation de la centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Baribas » sur le territoire de la commune de SAINT-VALLIER d'une surface totale clôturée de 6,1 ha et d'une puissance totale de 3,51 Mwc. Elle sera composée notamment de 7800 modules d'une puissance unitaire de 450Wc, d'un poste de livraison, d'un poste de transformation et d'un local de maintenance.

Le maître d'ouvrage est la SAS centrale solaire de SAINT-VALLIER dont le siège social se situe au 770 rue Alfred Nobel 34000 MONTPELLIER.

Toute personne pourra demander des informations sur le dossier à Mme Marie GERIN à l'adresse : Gerin@eurocape.fr ou en téléphonant au 06.73.44.09.16.

Sont désignés : M Jean-Marie DROUAUD, chef d'exploitation de la SAUR en retraite en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M Jacques VIAN, attaché territorial principal en retraite en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les pièces du dossier, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la Région Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en mairie de SAINT-VALLIER (siège de l'enquête) pendant toute la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en mairie précitée, sur le site de la préfecture de la Charente et sur un poste informatique installé dans le hall de la préfecture.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, auprès de la préfecture de la Charente (Bureau de l'Environnement, 7-9 rue de la préfecture CS 92301 - 16023 ANGOULÊME Cedex).

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet au siège de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ou les adresser :

- par voie postale : Mairie de SAINT-VALLIER, à l'attention de M DROUAUD, Le Bourg, 16480 SAINT-VALLIER

- par voie électronique à l'adresse : pref-solaire-stvallier-baribas@charente.gouv.fr

Les documents relatifs à l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique ainsi que les avis des collectivités territoriales et de leurs groupements, s'ils sont émis, seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente: www.charente.gouv.fr (rubrique: Actions de l'Etat – Environnement-Chasse-Eau-Risques – DUP-ICPE-IOTA – SAINT-VALLIER).

Par ailleurs, le lien du dossier sur le site national projets-environnement. gov.fr est le suivant:

<https://www.projets-environnement.gouv.fr/page/fiche/?q=recordsid:202313499092>

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie de SAINT-VALLIER selon le calendrier suivant:

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex
Tél. : 05.45.97.61.00
www.charente.gouv.fr

27 octobre 2023 de 14h à 17h
7 novembre 2023 de 14h à 17h
17 novembre 2023 de 14h à 17h
23 novembre 2023 de 14h à 17h
28 novembre 2023 de 14h à 17h

Il transmettra son rapport et ses conclusions, dans le délai prévu à l'article L 123-15 du code de l'environnement, à la préfète de la Charente qui en adressera une copie au maire de SAINT-VALLIER pour y être tenue à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la préfecture de la Charente.

La Préfète de la Charente pourra prononcer la décision d'autorisation ou de refus du permis de construire (PC n° 016 357 21 W0001) de la centrale solaire photovoltaïque sur la commune de SAINT-VALLIER.

27 octobre 2023 de 14h à 17h
7 novembre 2023 de 14h à 17h
17 novembre 2023 de 14h à 17h
23 novembre 2023 de 14h à 17h
28 novembre 2023 de 14h à 17h

Il transmettra son rapport et ses conclusions, dans le délai prévu à l'article L 123-15 du code de l'environnement, à la préfète de la Charente qui en adressera une copie au maire de SAINT-VALLIER pour y être tenue à disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. Ces documents seront tenus à disposition du public pendant la même durée sur le site de la préfecture de la Charente.

La Préfète de la Charente pourra prononcer la décision d'autorisation ou de refus du permis de construire (PC n° 016 357 21 W0001) de la centrale solaire photovoltaïque sur la commune de SAINT-VALLIER.